

DISCOURS DIRECT ET DISCOURS INDIRECT

Les paroles ou les pensées de personnages dans un récit peuvent être rapportées **directement**, sous la forme de **dialogues**, ou **indirectement**, sans « quitter » le récit.

*Exemple. Regardant Jacques, il cria: « T'es vraiment qu'un idiot ! » (Discours direct)
Regardant Jacques, il cria qu'il n'était vraiment qu'un idiot. (Discours indirect)*

Au style indirect le locuteur est précisé, il y a un verbe qui montre qu'il y a parole, mais il n'y a pas de guillemets, de tirets. Les pronoms restent ceux du récit.

	Discours direct	Discours indirect
Ponctuation	Guillemets, ponctuation expressive du dialogue (!)	Ni guillemets, ni ponctuation expressive évoquant une émotion ou une question.
Mise en page	Retour à la ligne et tiret à chaque changement de locuteur.	Pas de tiret.
Verbe de parole	Placé avant, au milieu, ou après les paroles rapportées.	Introduit les paroles qui sont en général rapportées dans une subordonnées (ou à l'aide d'un infinitif.)
Temps des paroles rapportées	Temps du dialogue	Temps du récit (souvent au passé)
Marques de l'énonciation	Pronoms du dialogue Adverbes de temps et lieu : demain, hier, ici ...	Pronoms du récit Adverbes de temps et lieu : le lendemain, la veille, là,...
Exemple	Il affirma: « Je t'ai rendu ton argent ici même, avant-hier ! »	Il affirma qu'il lui avait rendu son argent l'avant-veille à cet endroit même.

Remarques.

- Au discours indirect, l'interrogation, totale ou partielle, ne se conclut pas par un point d'interrogation.

Exemple. Il lui demanda : « Où es-tu ? » (interrogation partielle discours direct) - Il lui demanda où elle était. (interrogation partielle discours indirect)

- Il faut faire attention à la concordance des temps au discours indirect.
Il lui demanda : « Reviendras-tu demain ? » (interrogation totale au discours direct- futur) Il lui demanda si elle reviendrait le lendemain. ? (interrogation totale au discours indirect- futur dans le passé).